



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 20 mars 2020

## Lettre de SUD éducation au ministre de l'Éducation nationale

### **Stop aux déplacements non- nécessaires dans l'Éducation nationale**

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,

Depuis plusieurs jours, les recteurs et rectrices par le biais des DASEN et IEN demandent aux enseignant-e-s de se rendre régulièrement dans des écoles afin d'assurer des permanences et de rencontrer les parents d'élèves "éloigné-e-s de l'école et du numérique" pour leur fournir des documents papiers, voir-même du matériel pédagogique en plastique dans certaines écoles maternelles. Certain-e-s chef-fe-s demandent même que les parents ramènent des documents remplis par les élèves afin d'être corrigés par les enseignant-e-s.

Ces injonctions non-réglementaires mettent en danger les enseignant-e-s tout comme les familles de nos élèves. Nous rappelons que des études montrent que ce virus pourrait rester présent de quelques heures à quelques jours sur les objets, selon le matériau. Nous ne pouvons avoir aucune certitude sur le fait que les documents rendus par les élèves ne sont pas contaminés et qu'ils et elles ont bien respecté les gestes barrière. Et de même, nous ne pouvons avoir aucune certitude sur le fait que les documents donnés aux élèves ne sont pas contaminés, alors-même que certain-e-s gardent les enfants de soignant-e-s parfois sur les mêmes lieux.

Les consignes du gouvernement ont pourtant été claires sur le fait que les personnels qui peuvent télé-travailler n'ont pas à se déplacer dans le cadre professionnel, et que la population doit éviter le plus possible tout déplacement. Les parents enfreignent d'ailleurs la réglementation car il n'y a pas de cas dérogatoire pour se rendre dans les écoles. De plus, certain-e-s DASEN, en totale opposition avec les annonces du ministre, éditent des attestations professionnelles afin que les enseignant-e-s puissent se rendre dans les écoles sans attestation sur l'honneur journalière.

#### Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



**Pour SUD éducation, l'urgence est d'abord sanitaire. Les injonctions contradictoires auxquelles sont soumis les enseignant-e-s sont anxiogènes et mettent en péril leur santé. Les enseignant-e-s ne doivent pas être soumis à la culpabilisation institutionnelle en cours dans cette période de crise sanitaire, et font au mieux pour faire face à cette situation inédite. Les enseignant-e-s ne doivent se rendre dans les écoles que pour la prise en charge des enfants de soignant-e-s - et ce, dans des conditions sanitaires satisfaisantes.**

**SUD éducation demande à ce que dans les plus brefs délais, des consignes claires soient données en ce sens aux rectorats.**